

Nombre de décès quotidiens par département

Exceptionnellement, pendant la pandémie du covid-19, l'Insee diffuse le nombre de décès par jour et par département. Les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont eu lieu (et non au lieu de résidence). Les statistiques diffusées sont provisoires (se référer à la [note méthodologique](#)) et seront actualisées toutes les semaines.

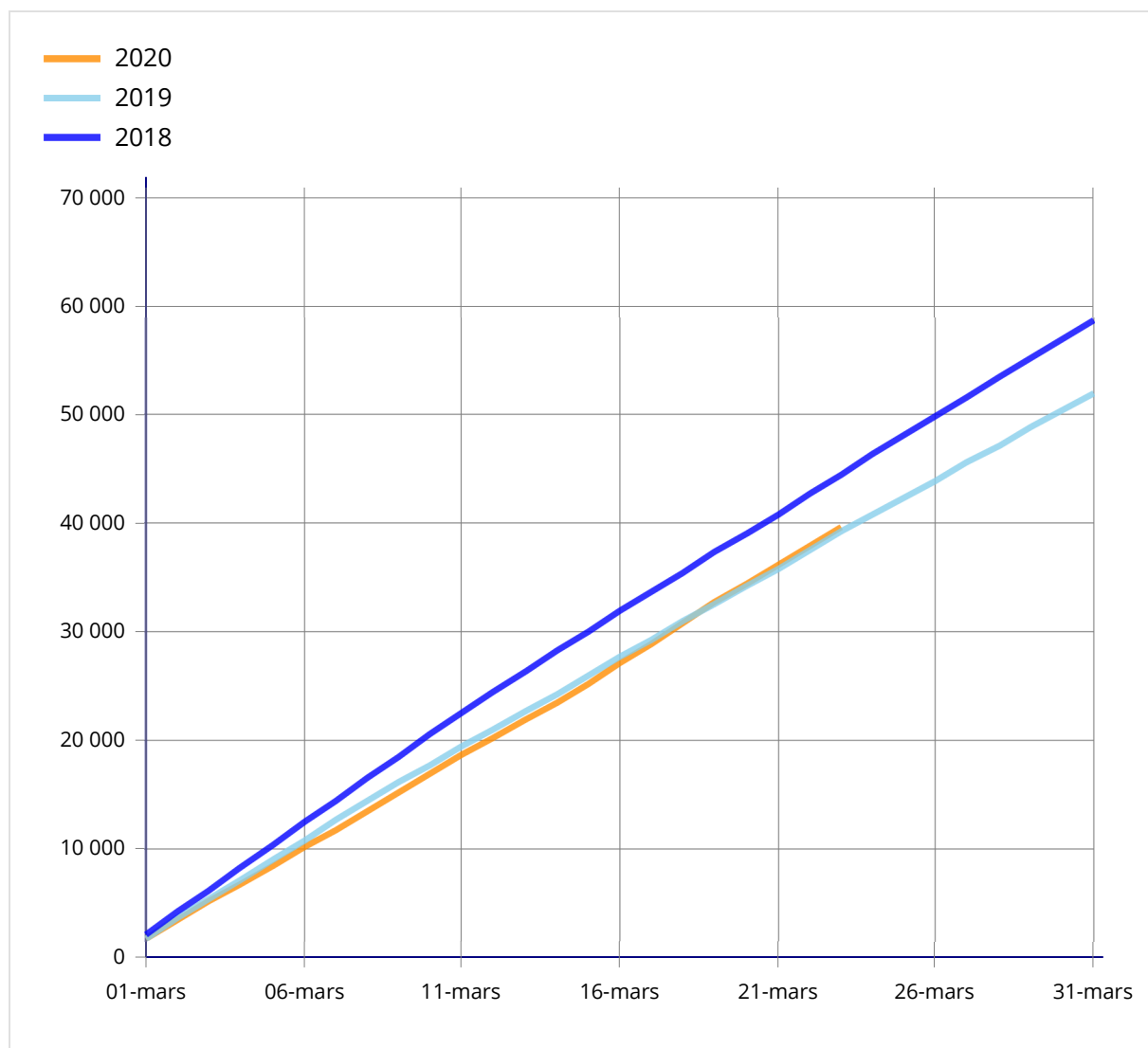
Pour chaque département, sont disponibles sous forme de graphiques, cartes et fichiers : le nombre de décès journaliers cumulé depuis le 1^{er} mars en 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 23 mars et le nombre de décès journaliers transmis par voie dématérialisée (communes qui transmettent les données électroniquement et non par papier, donc plus rapidement) jusqu'au 27 mars. Les données concernant les Bouches-du-Rhône ne sont pas disponibles au-delà du 11 mars en raison de problèmes informatiques affectant la commune de Marseille qui lui empêchent de transmettre à l'Insee des bulletins de décès.

Les chiffres qui sont présentés et commentés ci-dessous sont provisoires et seront révisés dans les prochaines semaines. Le nombre de décès totaux enregistrés entre le 1^{er} et 20 mars 2020 est ainsi révisé par rapport à la diffusion de la semaine dernière passant de 26 950 à 27 850, soit une révision de + 3,3 %, liée à de nouvelles transmissions à l'Insee de décès concernant cette période.

- Nombre de décès**
- Nombre de décès transmis par voie dématérialisée

Nombre de décès en France (hors Bouches-du-Rhône) au 23 mars 2020

Effectif cumulé depuis le 1er mars



Champ : France, hors Bouches-du-Rhône

Source : Insee, état civil

Au niveau national, le nombre de décès totaux enregistrés à la date du 2 avril 2020 et survenus entre le 1^{er} et le 23 mars 2020 est dorénavant supérieur à celui enregistré sur la même période en 2019 : 40 684 décès ont été enregistrés en 2020, dont 39 707 pour la France hors Bouches-du-Rhône contre 39 141 en 2019 en France hors Bouches-du-Rhône. Ce nombre reste néanmoins encore inférieur aux décès enregistrés sur la même période en 2018 (44 443 décès en France hors Bouches-du-Rhône), année où la grippe saisonnière était encore virulente au mois de mars.

Au niveau régional, les régions Grand-Est et Île-de-France comptent désormais un nombre de décès totaux, survenus entre le 1^{er} et le 23 mars, supérieur de plus de 10 % à celui enregistré sur la même période en 2019 (respectivement de 19 % et de 11 %) ; il avoisine le nombre de décès survenus au cours de la même période en 2018. Le nombre de décès survenus entre le 1^{er} et le 23 mars 2020 est également supérieur à celui de 2019 en Corse (+ 6 %) ou dans les Hauts-de-France (+ 5 %), mais reste encore inférieur à 2018 dans ces régions.

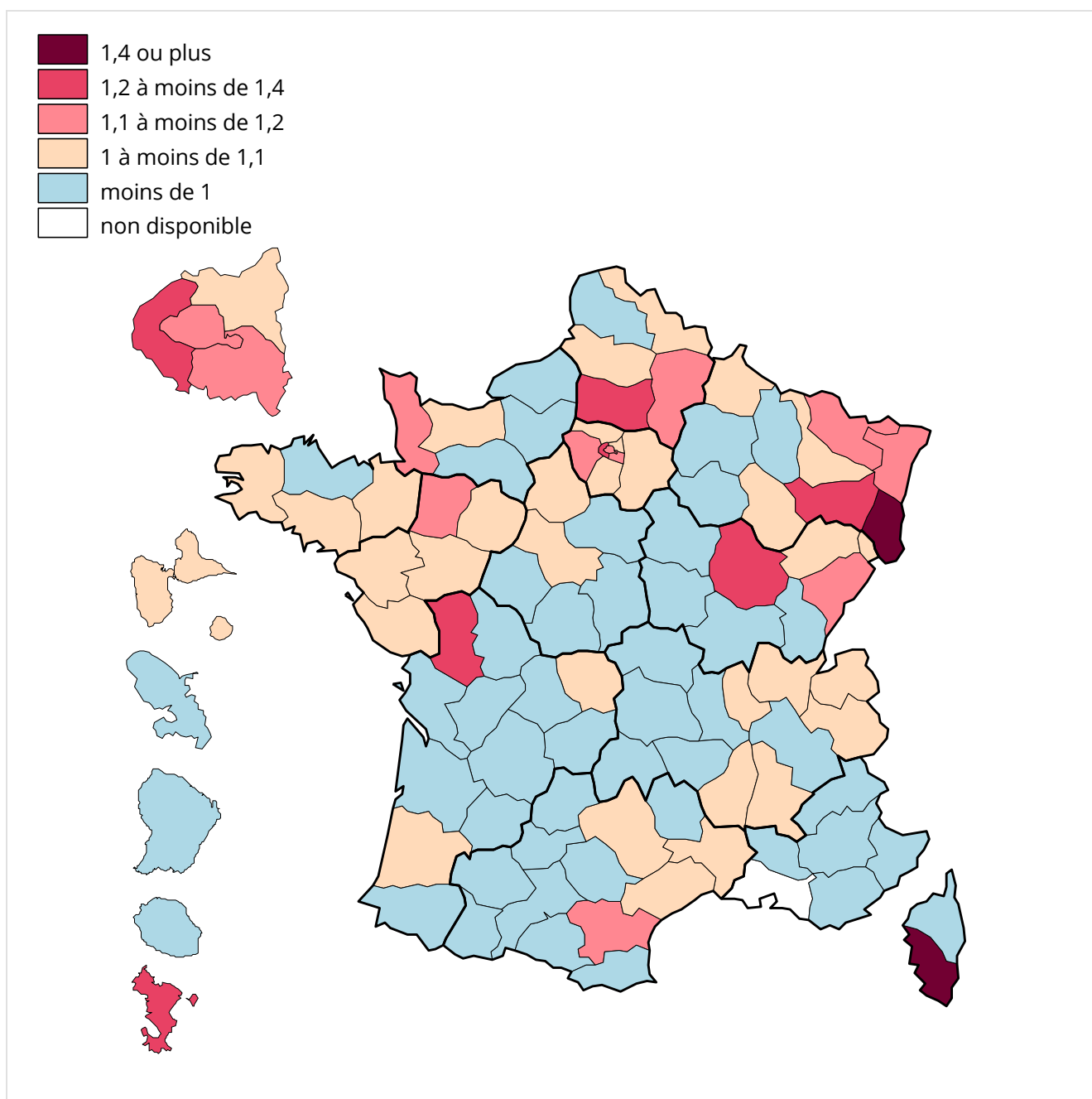
Au niveau départemental, quatre départements se distinguent par un fort excédent de mortalité entre le 1^{er} et le 23 mars 2020 par rapport à la même période en 2019 : le Haut-Rhin (+ 84 %), la Corse du Sud (+ 40 %), les Vosges (+ 33 %) et Mayotte (+ 30 %). Il n'est cependant pas possible d'imputer systématiquement cet excès de mortalité à l'épidémie du covid-19 notamment dans des départements où le nombre de décès est relativement faible et fluctuant d'une année sur l'autre. C'est par exemple le cas de Mayotte. Il ne s'agit donc pas d'une estimation de la surmortalité liée au covid-19 qui nécessite la mobilisation de modélisations économétriques mises en œuvre par Santé Publique France. Trois autres départements comptent également un excès de décès d'environ 25 % par rapport à 2019. Il s'agit des Deux-Sèvres, des Hauts-de-Seine et de l'Oise. L'excès de décès qui apparaît dans les Deux-Sèvres en 2020 par rapport à 2019 a eu lieu au début du mois de mars et est a priori sans lien avec l'épidémie du covid-19. Parmi les autres départements ayant un nombre de décès survenus entre le 1^{er} et le 23 mars 2020 supérieur de 10 % à celui enregistré sur la même période en 2019, on peut citer la Côte-d'Or (+ 20 %), le Bas-Rhin (+ 19 %), la Moselle (+ 16 %), Paris (+ 13 %), les Yvelines (+ 12 %) et le Val-de-Marne (+ 10 %).

Le nombre de décès dont les données ont été transmises par voie dématérialisée est connu plus rapidement par l'Insee. Il est également provisoire et sera révisé dans les semaines à venir. Ainsi, le nombre de décès survenus entre le 1^{er} et le 20 mars et transmis par voie dématérialisée est revu à la hausse de + 5,3 % par rapport au chiffre diffusé la semaine dernière.

Le nombre de ces décès survenus en France hors Bouches-du-Rhône entre le 1^{er} mars et le 23 mars 2020 s'élève à 37 380 (soit 94 % des décès totaux). Il est de 44 840 à la date du 27 mars, contre 39 784 entre le 1^{er} et le 27 mars 2019 et 44 325 à la même période en 2018. Les comparaisons d'une année sur l'autre sont affectées par un léger biais lié à la hausse du taux de dématérialisation. En revanche, ces données permettent de suivre les évolutions les plus récentes dans chaque département. Ainsi, la hausse des décès dans le Haut-Rhin se poursuit, à un rythme ralenti par rapport à la semaine passée, et elle est aussi vive dans le Bas-Rhin. Les décès, dont les données ont été transmises par voie dématérialisée, survenus entre le samedi 21 et le vendredi 27 mars sont supérieurs respectivement de 26 % et de 31 % dans ces deux départements comparativement à la semaine précédente (du samedi 14 au vendredi 20 mars). Sans prétendre à l'exhaustivité, la hausse des décès transmis par voie dématérialisée entre ces deux semaines est notable dans plusieurs départements de l'Île-de-France : la Seine-Saint-Denis (+ 63 %), le Val d'Oise (+ 47 %), les Hauts-de-Seine (+ 36 %), Paris (+ 32 %), la Seine-et-Marne (+ 27 %)... La hausse est aussi importante en Haute-Marne (+ 54 %), en Moselle (+ 45 %), dans les Vosges (+ 34 %), le Territoire-de-Belfort (+ 25 %) ou le Doubs (+ 22 %).

Comparaison 2019-2020 par département Comparaison 2019-2020 par région Nombre total de décès par département

Comparaison du nombre total de décès du 1er au 23 mars 2020 avec le nombre de décès du 1er au 23 mars 2019



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 23 mars. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.


Avertissement : les données présentées sur cette carte peuvent concerner des effectifs de décès relativement faibles, notamment dans des départements peu peuplés. De plus, le nombre de décès quotidien varie d'une année sur l'autre. Toute évolution ne peut donc être imputée à la crise du Covid-19.

Lecture : dans le Haut-Rhin, pour 100 décès enregistrés en mars 2019, on en compte 184 en mars 2020, soit une hausse de 84 %

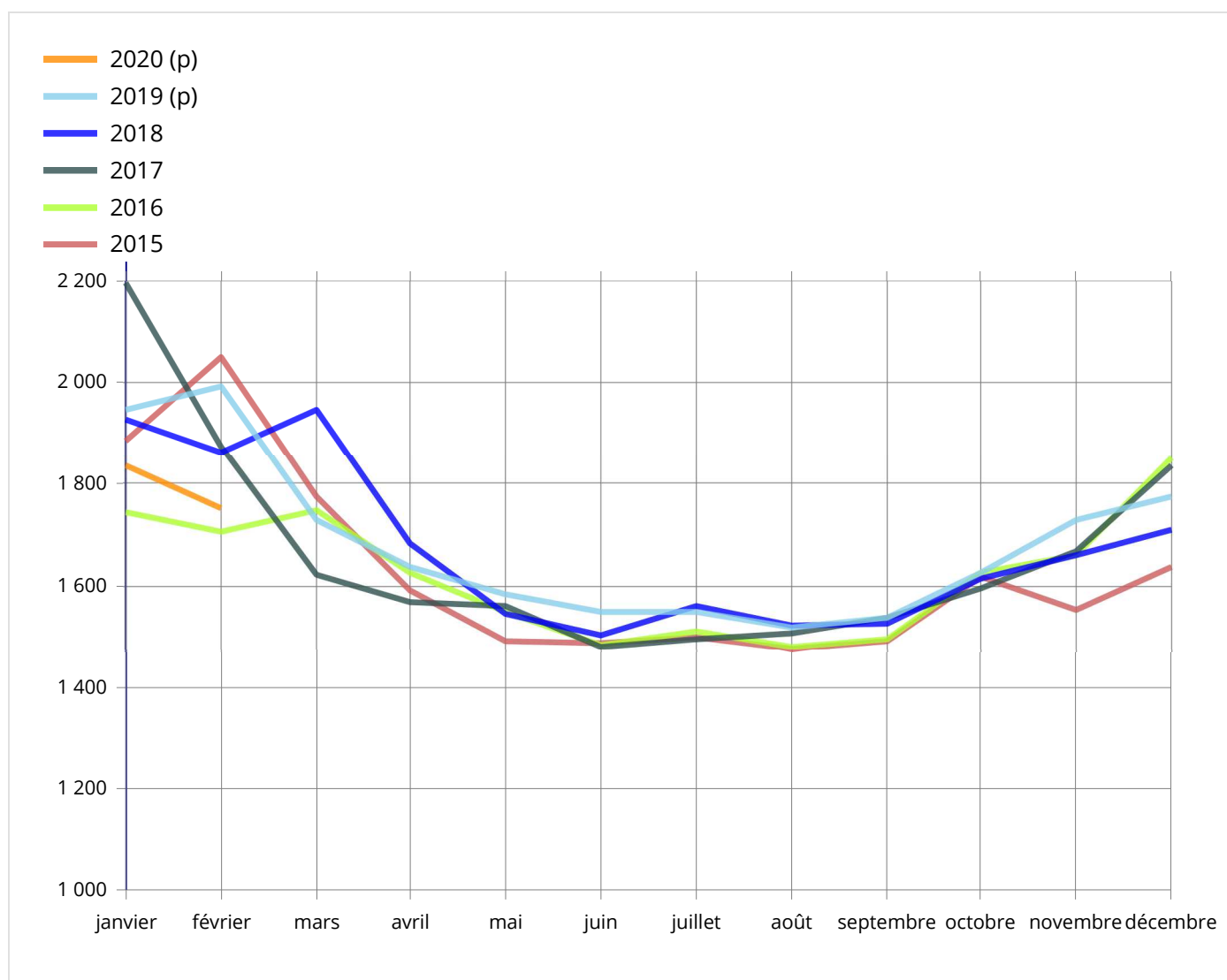
Champ : France par département

Source : Insee, état civil

Pour comparer les décès survenus en 2020 aux décès de 2018 et 2019, il est important de tenir compte des fluctuations importantes du nombre de décès par jour selon les mois et les années. La France comptabilise en moyenne 585 000 décès chaque année depuis 2015 (légèrement plus en 2019 – 612 000 décès – qu’en 2015 – 593 700 décès –, en raison de l’arrivée à des âges de forte mortalité des générations nombreuses du baby-boom). Chaque jour, ce sont donc en moyenne 1 670 personnes qui décèdent en France. Ce nombre de décès journaliers est plus élevé en hiver (mois de décembre, janvier et février), de l’ordre de 1 830, et plus faible chaque année, entre mai et septembre, aux environs d’un peu plus de 1 500.

Les variations d’une année sur l’autre peuvent aussi être importantes, en particulier les mois d’hiver, l’effet de la grippe saisonnière étant très différent d’une année sur l’autre, à la fois par son ampleur et par sa durée. Ainsi, le nombre moyen de décès journaliers au mois de janvier a été beaucoup plus important en 2017 que les autres années. S’agissant des décès survenus au mois de février, leur nombre quotidien a été beaucoup plus élevé en 2015 et en 2019. Enfin, l’épisode de grippe hivernale de l’hiver 2017-2018 ayant été particulièrement intense et long, les décès quotidiens ont été beaucoup plus importants en mars 2018 que pour les mois de mars des autres années. Les modélisations de Santé Publique France permettent chaque année d’estimer le surcroît de mortalité observée, notamment en hiver, et le rôle joué par la grippe saisonnière. L’épidémie de grippe hivernale 2018-2019, dont le pic a été atteint début février 2019, a été de durée limitée (8 semaines) mais avec une mortalité élevée, inférieure cependant à l’épidémie de l’hiver précédent (2017-2018) dont la durée avait été exceptionnellement longue. Concernant l’épidémie de grippe hivernale 2019-2020, il n’a pas été observé d’excès de mortalité toutes causes confondues jusqu’au début du mois de mars (cf. [Santé Publique France](#) .

Nombre moyen de décès par jour selon le mois et l'année



Note : L'épidémie de grippe hivernale 2018-2019, dont le pic a été atteint début février 2019, a été de durée limitée (8 semaines) mais avec une mortalité élevée, inférieure cependant à l'épidémie de l'hiver précédent (2017-2018) dont la durée avait été exceptionnellement longue. Concernant l'épidémie de grippe hivernale 2019-2020, il n'a pas été observé d'excès de mortalité toutes causes confondues jusqu'au début du mois de mars (cf. [Santé Publique France](#)).

Lecture : Selon les données de l'état civil, le nombre de décès s'élève à 1750 en moyenne chaque jour en février 2020, contre 1994 en février 2019 et en 1863 février 2018.

Champ : France

Source : Insee, état civil

Téléchargement

Fichier des décès quotidiens

(xls, 921 Ko)



(csv, 41 Ko)



Historique

Les deux fichiers téléchargeables ci-dessous ont été mis en ligne le 27 mars 2020 et portent sur le nombre de décès journaliers cumulé depuis le 1^{er} mars en 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 16 mars et le nombre de décès journaliers transmis par voie dématérialisée jusqu'au 20 mars.

Fichier des décès quotidiens diffusés le 27 mars 2020

(xls, 924 Ko)



(csv, 38 Ko)



Pour en savoir plus

- > « **Les décès en 2018 - État civil** », *Insee Résultats*, octobre 2019.
- > « **610 000 personnes sont décédées en France en 2018, dont la moitié dans le département où elles sont nées** », *Insee Focus n° 163*, octobre 2019.
- > « **606 000 personnes sont décédées en France en 2017, la moitié avait plus de 83 ans** », *Insee Focus n° 128*, octobre 2018.
- > « **594 000 personnes décédées en France en 2016, pour un quart d'entre elles à leur domicile** », *Insee Focus n° 95*, octobre 2017.
- > **Décès et mortalité, séries chronologiques**
- > **Livret de suivi d'épidémie - COVID-19**